



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

de la séance du 13 février 2017 à 20h00, Maison de Commune

Présidence : M. Thierry Cretegny

LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- vu le préavis N° 01/2017 de la Municipalité relatif à la demande de crédit de CHF 164'000.00 pour la réaffectation de la place de jeux du Collège des Ecureuils
- ouï le rapport de la commission des finances
- ouï le rapport de la ad hoc
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. D'accorder l'autorisation d'entreprendre les travaux de réfection complète de la place de jeux du Collège des Ecureuils,
2. D'allouer le crédit de CHF 164'000.00 pour financer ces travaux,
3. D'autoriser à financer cette somme par les disponibilités de trésorerie courante de la Commune ou, si nécessaire, de contracter un emprunt à la fin des travaux aux meilleures conditions du moment,
4. D'autoriser la Municipalité à amortir cet investissement par un prélèvement au fonds de réserve pour investissements futurs,
5. D'octroyer à la Municipalité le droit de requérir toutes les autorisations nécessaires.

Ainsi décidé lors de la séance du Conseil communal
du 13 février 2017.

Le Président

La Secrétaire

Thierry Cretegny

Isabelle Muller

